

# Renforts ou pas renforts ?

Encore une fois des esprits chagrins regrettent cette nouvelle dotation de CDD au détriment de CDI...

**Bien sûr qu'ils ont raison !**

Nous aussi nous aurions préféré **plein** de CDI !

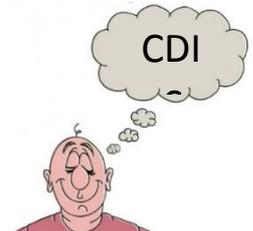
Mais sachant qu'il est inutile d'espérer 15% de CDI en plus (entre 7.000 et 8.000 quand même !), au nom de quelles idées pourrait-on refuser des renforts ?



On va encore nous reprocher d'avoir bradé la CCN en autorisant pour un temps d'augmenter le plafond d'emploi de CDD, de précariser nos futurs collègues, de valider tous les projets *monstrueux* de l'établissement (même imposés par l'Etat), bref de signer n'importe quoi !

Toute aide est bonne à prendre, ce ne sont pas nos collègues qui appréhendent la vague d'inscription à venir qui nous contrediront...

Certains syndicats peuvent continuer à rêver, de plein de CDI, de progression automatique de salaire (sans tenir compte des compétences), de télétravail à 100% pour tout le monde (mais qui reçoit les usagers ?), du présentiel (pour les CSE) et du distanciel pour tout le reste,...



**Utopie ou pragmatisme,  
dans l'intérêt de tous,  
nous avons choisi.**



**Agnès L'HELIAS** Responsable de Section Syndicale

**Stéphane HERAUD** élu titulaire CSE

**Bénédicte BROSSARD** élue suppléante CSE

Contactez-nous :

06 34 46 36 15 [syndicat.cfc-cgc-pdl@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.cfc-cgc-pdl@pole-emploi.fr)

